

**Compte-rendu de la réunion d'information
sur le programme CUIDAD du 22 janvier 2009
organisée par la Commission Européenne (Unité A de l'office Europeaid)**

Présentations réalisées par

Jesus Lavina, Chef de secteur – Unité Opérations centralisées pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyent-Orient – Europeaid

Bernard Vrydagh, Assistant Finances et Contrats – Unité Finances, Contrats et Audit pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyent-Orient – Europeaid

Trois lots :

- ENPI Sud : pour des projets **dans au moins 2 pays** de la liste suivante : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoires palestiniens et Tunisie (Budget : 5 500 000 euros)
- ENPI Est : pour des projets **dans au moins 2 pays** de la liste suivante : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine, Fédération de Russie (Budget : 3 500 000 euros)
- ENPI Interrégional : pour des projets se déroulant **dans au moins 1 pays** de la liste suivante : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoires palestiniens et Tunisie **et dans au moins 1 pays** de la liste suivante : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine, Fédération de Russie (Budget : 2 000 000 euros)

→ *Chacun des lots fera l'objet d'une évaluation propre – Veillez à bien identifier le lot pour lequel vous déposez une demande.*

Qualité des demandeurs :

- Leader du consortium : « local or municipal authorities or associations/unions of cities and or local governments » d'un Etat membre ou d'un des pays de la région ENPI ou de la région IPA ou de l'EEA

→ *Il faut comprendre « associations/unions of cities and or local governments » comme intercommunalité et non association d'élus. Les associations d'élus peuvent éventuellement être partenaires. – Un corrigendum sera publié prochainement en ce sens.*

→ *Un accent particulier a été mis sur les villes lors des présentations.*

- Partenaire : « local or municipal authorities or associations/unions of cities and or local governments » d'un Etat membre ou d'un des pays de la région ENPI ou de la région IPA ou de l'EEA **et également** « international organisations, NGOs, professional associations, universities, private sector non profit entities, or others civil society organisations »

→ *Un accent particulier a été mis sur la nécessité d'une implication des partenaires dès la rédaction de la concept note.*

- Le consortium doit compter **au minimum 3 organisations** (1 leader et 2 partenaires) :

- une organisation d'un Etat membre,
- une organisation d'un des pays de la région ENPI,
- une organisation d'un Etat membre ou d'un des pays de la région ENPI ou de la région IPA ou de l'EEA OU une organisation internationale .

→ *Une correspondance entre les organisations engagées et les pays d'interventions (au minimum 2 pays de la région ENPI) paraît souhaitable.*

→ *Le leader d'un projet peut être partenaire sur d'autres projets.*

→ *Une même autorité locale peut être leader sur différents projets mais si plusieurs de ces projets sont « sélectionnés », seul le projet ayant reçu la meilleure note sera subventionné.*

Trois thèmes d'intervention :

- Durabilité environnementale et efficacité énergétique
- Développement économique durable et réduction des disparités sociales
- Bonne gouvernance et planification urbaine durable et intégrée

→ *Veillez à bien identifier le(s) thème(s) visé(s) par votre projet.*

Montant des cofinancements :

Entre 450 000 et 600 000 euros

→ *20 à 30 projets devraient être subventionnés.*

max. 80% de cofinancement

→ *Le taux maximum de cofinancement reste le même quelque soit la nationalité du leader.*

Durée des projets :

Entre 24 et 48 mois

Calendrier indicatif :

- 6 février 2009 : Date limite pour poser des questions à Europeaid sur l'appel à propositions CUIDAD
Email : EuropeAid-CUIDAD@ec.europa.eu / Fax : 00 32 2 297 9606
- 16 février 2009 au plus tard : Publication des réponses aux questions et des présentations réalisées lors de la journée d'informations sur le site d'Europeaid
- 27 février 2009 : Date limite pour la soumission des notes succinctes
- Fin mars – début avril 2009 : Résultat des évaluations des notes succinctes et invitation à soumettre les demandes complètes
- 25 mai 2009 : Date limite pour la soumission des demandes complètes
- Juin 2009 : Résultat des évaluations des demandes complètes
- Novembre – décembre 2009 : Début des projets

Divers :

→ *Des activités liées à l'urbain doivent constituer la composante majeure du projet.*

→ *Si les activités ne doivent pas forcément être équivalentes dans les 2 pays, il faut que des activités aient bien lieu dans ces 2 pays.*

→ *Les actions mises en œuvre ne peuvent pas être uniquement des formations.*

→ *Un accent particulier a été mis sur l'émergence de nouveaux partenariats ou le renforcement de partenariats existant entre les autorités locales de la région ENPI (S/S ; E/E ; S/E), lors des présentations.*

→ *Identifier précisément les besoins et les groupes cibles.*

→ *Penser à mettre en place des mécanismes internes de suivi et d'évaluation (contrôle qualité).*

→ *Le contrat sera signé avec l'office Europeaid, mais la gestion des subventions attribuées incombera aux délégations de la Commission européenne.*

Il est rappelé qu'il ne s'agit ici que d'un compte-rendu de réunion qui n'engage d'aucune manière que ce soit la responsabilité de la Commission européenne et de Cités Unies France, quant à l'interprétation des conditions de cofinancement dans le cadre du programme CUIDAD.